

*Initiatives ministérielles*

fait des progrès dans ces domaines. Même si trop de Canadiens sont encore sans emploi, nous sommes encouragés par les nombreux signes de reprise que nous apercevons dans presque tous les secteurs d'activité économique. Cependant, la situation très difficile au niveau international nuit à la reprise économique observée au Canada.

L'activité économique dans les principaux pays industrialisés a été ralentie par la restructuration des entreprises, le climat d'incertitude sur les marchés et les dettes élevées. Comme le taux de croissance au Canada est plus faible que prévu, les recettes de l'État sont inférieures aux prévisions du gouvernement. Ce manque à gagner a aggravé notre situation déficitaire. Il nous faut donc prendre des mesures très sévères pour pouvoir maîtriser la situation. Nous devons adopter de bonnes mesures financières si nous voulons soutenir la croissance économique nécessaire pour préserver les emplois actuels et surtout pour en créer de nouveaux.

Dans la déclaration économique de décembre dernier, le ministre des Finances décrivait les nombreuses mesures que le gouvernement prend pour appuyer la reprise économique et favoriser encore davantage la croissance économique. Il y avait notamment des mesures dont les objectifs étaient les suivants: stimuler la création d'emploi, surtout dans le secteur de la petite entreprise; soutenir davantage la recherche et le développement en bonifiant un programme qui compte déjà parmi les plus généreux du monde; continuer à encourager les exportations en facilitant l'accès aux marchés étrangers et en prenant des mesures pour améliorer la compétitivité du Canada sur le plan international; accroître le financement pour la formation des travailleurs tout en prenant des mesures pour favoriser les efforts conjoints de l'État, des entreprises et des syndicats afin que l'apprentissage et le perfectionnement deviennent une priorité constante des Canadiens tout au long de leur vie; soutenir davantage les investissements stratégiques dans l'infrastructure du Canada.

Nous ne pouvons faire ces importants investissements dans notre économie si les coûts entraînent une croissance effrénée de la dette. Nous ne pouvons pas dire simplement «portez à mon compte», comme le feraient les députés d'en face, sans prendre les mesures voulues pour payer ces interventions. Comme les événements des dernières semaines l'ont montré, en particulier les budgets de certaines provinces, les gouvernements, partout au Canada, commencent à prendre conscience de leur dette et des problèmes liés à l'endettement et, plus important encore, du fait qu'il faut réduire les déficits qui alourdis-

sent l'endettement. La dette est une entrave constante à la croissance économique et à la création d'emplois.

Pour sa part, le gouvernement fédéral actuel, s'efforce, depuis le début de son mandat, de remettre de l'ordre dans les finances nationales. En tout cas, depuis quatre ans et demi que je siége ici, nous avons beaucoup travaillé sur des mesures qui vont dans ce sens. Certaines d'entre elles ont été très difficiles. Nous avons limité la croissance des dépenses au titre des programmes. Nous avons privatisé des sociétés d'État, légiféré sur la compression des dépenses et mis en place le compte de service et de réduction de la dette, faisant de la responsabilité financière une obligation prévue par la loi. Durant les audiences que nous avons tenues d'un bout à l'autre du Canada au sujet de la TPS, les Canadiens nous ont demandé de mettre en place une loi limitant les dépenses gouvernementales, et c'est ce que nous avons fait.

Compte tenu de la récession qui a ralenti la croissance économique ici et partout dans le monde et qui a fait diminuer nos recettes, nous devons faire davantage d'efforts pour réduire le déficit. Il y a deux raisons qui font que nous devons prendre des mesures à cet égard.

Premièrement, des déficits élevés compromettent nos chances de connaître une relance soutenue. Ils empêchent que les fonds d'investissement limités qui sont disponibles au Canada soient investis en grande partie dans des initiatives productives du secteur privé. Cela fait monter les taux d'intérêt chez nous et force les emprunteurs canadiens à aller chercher des fonds à l'étranger, ce qui entraîne une augmentation de notre dette extérieure. Par conséquent, le pays devient plus vulnérable aux variations du taux de change et à l'instabilité des taux d'intérêt. Nous avons certainement connu cela au cours de la dernière année.

Deuxièmement, si nous n'agissons pas maintenant, nous aurons à faire face à des déficits encore plus importants au cours des années à venir. Le rétablissement de l'équilibre financier coûterait encore plus cher aux Canadiens à ce moment-là. Ce prix, ce serait peut-être une hausse des impôts ainsi qu'une réduction de notre compétitivité et de notre capacité de créer des emplois. Je répète que l'autre possibilité, c'est-à-dire hausser les impôts, n'est pas la solution. Il est donc clair que la solution la plus responsable, c'est de limiter davantage les dépenses gouvernementales.

• (1800)

Les mesures que nous avons prévues, y compris celles que ce projet de loi vise à mettre en oeuvre, nous permettront de réduire les dépenses de quelque 8 milliards de dollars au cours de la période financière de trois ans se